Bordereau attestant l'exactitude des informations - BRIEY - 5401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 09/07/2024 - B2024/001007 - 1999 B 00027 - 324 786 813 - DISTRAC

Certifié Conforme

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

DISTRAC

Numéro SIRET : **32478681300034**
Code APE : **4532Z**

ROADY
9040, Rue du Pulventeux
54400 LONGWY

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2023 au 31/12/2023



Bilan ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	142 102	134 641	7 460	5 233	2 227
Installations techniques, matériel et outillage industriels	103 812	70 539	33 272	32 143	1 129
Autres immobilisations corporelles	125 574	90 869	34 704	43 721	- 9 017
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	10 460		10 460	10 460	
TOTAL (I)	**381 947**	**296 050**	**85 898**	**91 557**	**- 5 659**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	251 186	24 252	226 934	224 054	2 880
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	10 447		10 447	17 621	- 7 174
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	11 255		11 255	182	11 073
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices				826	- 826
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	13 539		13 539	15 843	- 2 304
. Autres	48 418		48 418	22 093	26 325
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	51 612		51 612	50 179	1 433
Disponibilités	326 271		326 271	321 834	4 437
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	5 420		5 420	5 513	- 93
TOTAL (II)	**718 149**	**24 252**	**693 897**	**658 145**	**35 752**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**1 100 096**	**320 302**	**779 794**	**749 702**	**30 092**

Bilan (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 45 735)	45 735	45 735	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	4 574	4 574	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	205 259	175 194	30 065
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	140 834	101 565	39 269
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**396 403**	**327 068**	**69 335**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	11 144	21 504	- 10 360
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	3 430	3 454	- 24
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	271 255	324 316	- 53 061
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	24 605	24 504	101
. Organismes sociaux	21 561	23 064	- 1 503
. Etat, impôts sur les bénéfices	14 061		14 061
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	20 970	11 621	9 349
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	751	1 052	- 301
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	15 615	13 119	2 496
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**383 392**	**422 634**	**- 39 242**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**779 794**	**749 702**	**30 092**

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	1 271 748		1 271 748	1 146 714	125 034	10,90
Production vendue biens	594		594	554	40	7,22
Production vendue services	564 692		564 692	442 208	122 484	27,70
Chiffres d'affaires Nets	**1 837 034**		**1 837 034**	**1 589 476**	**247 558**	**15,57**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 948	1 583	365	23,06
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			32 943	28 855	4 088	14,17
Autres produits			234	342	- 108	-31,58
Total des produits d'exploitation (I)			**1 872 159**	**1 620 256**	**251 903**	**15,55**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			921 160	788 358	132 802	16,85
Variation de stock (marchandises)			-6 197	-5 126	- 1 071	20,89
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			235 698	209 457	26 241	12,53
Impôts, taxes et versements assimilés			14 281	13 001	1 280	9,85
Salaires et traitements			372 558	340 214	32 344	9,51
Charges sociales			111 188	102 540	8 648	8,43
Dotations aux amortissements sur immobilisations			28 599	24 651	3 948	16,02
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			24 252	20 935	3 317	15,84
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			427	33	394	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			**1 701 967**	**1 494 062**	**207 905**	**13,92**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**170 191**	**126 194**	**43 997**	**34,86**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances			1 433	104	1 329	N/S
Autres intérêts et produits assimilés			2 598	739	1 859	251,56
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			**4 031**	**843**	**3 188**	**378,17**
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			100	157	- 57	-36,31
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			**100**	**157**	**- 57**	**-36,31**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**3 931**	**686**	**3 245**	**473,03**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			**174 123**	**126 879**	**47 244**	**37,24**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 472	24 500	- 14 028	-57,26
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	**10 472**	**24 500**	**- 14 028**	**-57,26**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	128	2 268	- 2 140	-94,36
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		17 973	- 17 973	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**128**	**20 241**	**- 20 113**	**-99,37**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**10 345**	**4 259**	**6 086**	**142,90**
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	43 633	29 573	14 060	47,54
Total des Produits (I+III+V+VII)	**1 886 662**	**1 645 598**	**241 064**	**14,65**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**1 745 828**	**1 544 033**	**201 795**	**13,07**
RESULTAT NET	**140 834**	**101 565**	**39 269**	**38,66**
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	**de 01 à 03 ans**
Brevets	**07 ans**
Agencements, aménagements des terrains	**de 06 à 10 ans**
Constructions	**de 10 à 20 ans**
Agencement des constructions	**12 ans**
Matériel et outillage industriels	**05 ans**
Agencements, aménagements, installations	**de 06 à 10 ans**
Matériel de transport	**04 ans**
Matériel de bureau et informatique	**de 03 à 10 ans**
Mobilier	**de 05 à 10 ans**

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

DISTRAC

Société par Actions simplifiée au capital de 45 735 euros
Siège social : Rue de l'Europe - Z.I du Pulventeux - 54400 LONGWY
RCS : VAL DE BRIEY 324 786 813

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 29 juin à 11 heures

Les Associés de la **Société DISTRAC** se sont réunis en **Assemblée Générale Mixte** au siège social situé Rue de l'Europe - Z.I DU PULVENTEUX 54400 LONGWY, sur convocation faite par lettre recommandée avec AR adressée le 10 juin 2024 à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée Générale en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée Générale est présidée par **Monsieur Laurent MORET**, en sa qualité de Président de la Société.

Le **Cabinet SALVAN et Associés**, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, par voie électronique, est absent excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent la majorité requise pour adopter les décisions. En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée Générale :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2023,
- le rapport du Président,
- les rapports du Commissaire aux Comptes,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Il déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Modification de l'article 24 intitulé «Commissaires aux Comptes » (conformément à l'article L. 823-1 modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 Décembre 2016).
- Modification corrélative des statuts
- Pouvoirs en vue des formalités.

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Rapport de gestion du Président.
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2023.
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes Titulaire et Suppléant.
- Rémunération du Président.
- Pouvoirs en vue des formalités.

Monsieur le Président présente à l'Assemblée Générale les comptes de l'exercice écoulé, le rapport du Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

RESOLUTION UNIQUE

Après avoir constaté que la Société ne dépassait pas à la clôture du dernier exercice deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes Titulaire et d'un Commissaire aux Comptes Suppléant, l'Assemblée générale décide de modifier l'Article 24 *des* statuts pour y intégrer la faculté de ne pas nommer de Commissaires aux Comptes Titulaire et Suppléant lorsque la Société remplit les conditions fixées par la loi.

décide de modifier l'article 24 des statuts comme suit :

ARTICLE 24 – COMMISSAIRES AUX COMPTES :

« Si la Société remplit les conditions légales et réglementaires, le contrôle légal de la Société est effectué par un ou plusieurs commissaires aux comptes titulaires désignés par décision collective des associés.

Un commissaire aux comptes suppléant est nommé en même temps et pour la même durée que le commissaire aux comptes titulaire lorsque celui-ci est une personne physique ou une société unipersonnelle.

Les commissaires aux comptes exercent leur mission conformément à la loi. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 23,83 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, savoir :

- **Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles pour 6 383 euros**
- **Taxe sur les voitures particulières pour 682 euros**

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Renouvellement des mandats du Commissaire aux Comptes

Les mandats de la société **SAS SALVAN ET ASSOCIE**, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société **SOFICO FRANCE**, Commissaire aux Comptes suppléante, arrivant à expiration à l'issue de la présente consultation, nous vous proposons de bien vouloir les renouveler ou non dans leur fonction.

Après avoir constaté que la Société ne dépassait pas à la clôture du dernier exercice deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes Titulaire et d'un Commissaire aux Comptes Suppléant, nous vous proposons de modifier l'Article 24 des statuts pour y intégrer la faculté de ne pas nommer de Commissaires aux Comptes Titulaire et Suppléant lorsque la Société remplit les conditions fixées par la loi.

REMUNERATION DU PRESIDENT

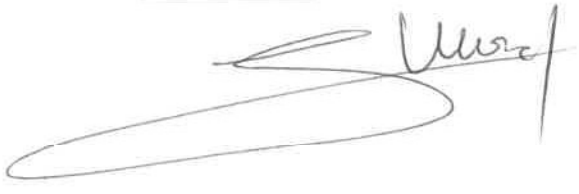
Nous vous proposons d'examiner la rémunération du Président.

CONCLUSION

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président, quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

LE PRESIDENT



implid

DISTRAC
Société par actions simplifiée

Rue de l'Europe
ZI de Pulventeux
54400 LONGWY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

implid

DISTRAC
Société par actions simplifiée

Rue de l'Europe
ZI de Pulventeux
54400 LONGWY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A.S. DISTRAC, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société détient des stocks dont la valeur nette s'élève à 227 k€, et valorisés selon la méthode décrite dans la note de l'annexe des comptes annuels intitulée « Règles et méthodes comptables. »

Dans le cadre de nos diligences, nous apprécions les procédures d'inventaire physique, ainsi que les méthodes de valorisation des stocks. Nous analysons l'évolution des marges et les durées de rotation par catégorie de marchandises et procédons à des contrôles de cohérence avec les analyses antérieures et les normes habituellement rencontrées.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montluçon, le 13 juin 2024

Le commissaire aux comptes
SALVAN & ASSOCIES

Françoise SIROT
Associée Mandataire

Bilan ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	142 102	134 641	7 460	5 233	2 227
Installations techniques, matériel et outillage industriels	103 812	70 539	33 272	32 143	1 129
Autres immobilisations corporelles	125 574	90 869	34 704	43 721	- 9 017
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	10 460		10 460	10 460	
TOTAL (I)	**381 947**	**296 050**	**85 898**	**91 557**	**- 5 659**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	251 186	24 252	226 934	224 054	2 880
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	10 447		10 447	17 621	- 7 174
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	11 255		11 255	182	11 073
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices				826	- 826
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	13 539		13 539	15 843	- 2 304
. Autres	48 418		48 418	22 093	26 325
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	51 612		51 612	50 179	1 433
Disponibilités	326 271		326 271	321 834	4 437
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	5 420		5 420	5 513	- 93
TOTAL (II)	**718 149**	**24 252**	**693 897**	**658 145**	**35 752**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**1 100 096**	**320 302**	**779 794**	**749 702**	**30 092**

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
9 rue de la Lombarde - CS 51227
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28

Bilan (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 45 735)	45 735	45 735	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	4 574	4 574	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	205 259	175 194	30 065
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	140 834	101 565	39 269
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**396 403**	**327 068**	**69 335**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	11 144	21 504	- 10 360
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	3 430	3 454	- 24
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	271 255	324 316	- 53 061
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	24 605	24 504	101
. Organismes sociaux	21 561	23 064	- 1 503
. Etat, impôts sur les bénéfices	14 061		14 061
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	20 970	11 621	9 349
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	751	1 052	- 301
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	15 615	13 119	2 496
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**383 392**	**422 634**	**- 39 242**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**779 794**	**749 702**	**30 092**

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
9 rue de la Lombarde - CS 51227
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	1 271 748		1 271 748	1 146 714	125 034	10,90
Production vendue biens	594		594	554	40	7,22
Production vendue services	564 692		564 692	442 208	122 484	27,70
Chiffres d'affaires Nets	**1 837 034**		**1 837 034**	**1 589 476**	**247 558**	**15,57**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 948	1 583	365	23,06
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			32 943	28 855	4 088	14,17
Autres produits			234	342	- 108	-31,58
Total des produits d'exploitation (I)			**1 872 159**	**1 620 256**	**251 903**	**15,55**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			921 160	788 358	132 802	16,85
Variation de stock (marchandises)			-6 197	-5 126	- 1 071	20,89
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			235 698	209 457	26 241	12,53
Impôts, taxes et versements assimilés			14 281	13 001	1 280	9,85
Salaires et traitements			372 558	340 214	32 344	9,51
Charges sociales			111 188	102 540	8 648	8,43
Dotations aux amortissements sur immobilisations			28 599	24 651	3 948	16,02
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			24 252	20 935	3 317	15,84
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			427	33	394	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			**1 701 967**	**1 494 062**	**207 905**	**13,92**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**170 191**	**126 194**	**43 997**	**34,86**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances			1 433	104	1 329	N/S
Autres intérêts et produits assimilés			2 598	739	1 859	251,56
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			**4 031**	**843**	**3 188**	**378,17**
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			100	157	- 57	-36,31
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			**100**	**157**	**- 57**	**-36,31**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**3 931**	**686**	**3 245**	**473,03**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			**174 123**	**126 879**	**47 244**	**37,24**

SALVAN et Associés
Commissaires aux comptes
3 rue de la Lombarde - CS 51227
63104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 472	24 500	- 14 028	-57,26
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	**10 472**	**24 500**	**- 14 028**	**-57,26**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	128	2 268	- 2 140	-94,36
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		17 973	- 17 973	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**128**	**20 241**	**- 20 113**	**-99,37**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**10 345**	**4 259**	**6 086**	**142,90**
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	43 633	29 573	14 060	47,54
Total des Produits (I+III+V+VII)	**1 886 662**	**1 645 598**	**241 064**	**14,65**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**1 745 828**	**1 544 033**	**201 795**	**13,07**
RESULTAT NET	**140 834**	**101 565**	**39 269**	**38,66**
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

SALVAN et Associés
Commissaires aux comptes
3 rue de la Lombarde - CS 51227
63104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28

Annexes Légales 2024

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 779 794,21 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 140 834,25 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
9 rue de la Lombardie - CS 5122
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28

DISTRAC ROADY 9040, Rue du Pulventeux 54400 LONGWY

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
9 rue de la Lombardie - CS 5122
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	**de 01 à 03 ans**
Brevets	**07 ans**
Agencements, aménagements des terrains	**de 06 à 10 ans**
Constructions	**de 10 à 20 ans**
Agencement des constructions	**12 ans**
Matériel et outillage industriels	**05 ans**
Agencements, aménagements, installations	**de 06 à 10 ans**
Matériel de transport	**04 ans**
Matériel de bureau et informatique	**de 03 à 10 ans**
Mobilier	**de 05 à 10 ans**

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
3 rue de la Lombardie - CS 5122
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du prix d'achat moyen pondéré"
Il n'a été tenu compte, dans cette valorisation, que des rabais et ristournes précisément identifiables et rattachables aux produits.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur estimative de réalisation est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieur à l'autre terme énoncé.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

PASSIF EVENTUELS :

Engagement de retraite :

Aucune provision pour engagement de retraite n'a été constituée au 31 décembre 2023, la convention collective dont dépend la société prévoyant une cotisation sur les salaires obligatoire versée à une caisse pour couvrir cette charge éventuelle.

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
3 rue de la Lombardie - CS 5122
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	145 308		4 026
Installations techniques, matériel et outillages industriels	115 604		16 604
Autres installations, agencements, aménagements	70 209		
Matériel de transport	82 104		2 310
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 941		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**421 166**		**22 939**
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	10 460		
TOTAL	**10 460**		
TOTAL GENERAL	**431 626**		**22 939**

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				142 102
Installations générales, agencements, constructions		7 232	142 102	
Installations techniques, matériel et outillages industriels		28 396	103 812	103 812
Autres installations, agencements, aménagements			70 209	70 209
Matériel de transport		36 990	47 424	47 424
Matériel de bureau, informatique, mobilier			7 941	7 941
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		**72 618**	**371 487**	**371 487**
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			10 460	10 460
TOTAL			**10 460**	**10 460**
TOTAL GENERAL		**72 618**	**381 947**	**381 947**

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
9 rue de la Lombarde - CS 51221
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	140 075	1 798	7 232	134 641
Installations techniques, matériel et outillages industriels	83 461	15 475	28 396	70 539
Installations générales, agencements divers	67 775	1 356		69 131
Matériel de transport	43 682	8 709	36 990	15 401
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 077	1 261		6 337
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**340 069**	**28 599**	**72 618**	**296 050**
TOTAL GENERAL	**340 069**	**28 599**	**72 618**	**296 050**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	1 798				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 475				
Installations générales, agencements divers	1 356				
Matériel de transport	8 709				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 261				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**28 599**				
TOTAL GENERAL	**28 599**				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
9 rue de la Lombarde - CS 51221
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	20 935	24 252	20 935	24 252
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	**20 935**	**24 252**	**20 935**	**24 252**
TOTAL GENERAL	**20 935**	**24 252**	**20 935**	**24 252**
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		24 252	20 935	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	10 460		10 460
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	10 447	10 447	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	13 539	13 539	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	59 673	59 673	
Charges constatées d'avance	5 420	5 420	
TOTAL GENERAL	**99 540**	**89 079**	**10 460**
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	11 144	10 638	3 601	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	271 255	271 255		
Personnel et comptes rattachés	24 605	24 605		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 561	21 561		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	14 061	14 061		
- T.V.A	20 970	20 970		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	751	751		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 430	3 430		
Autres dettes	15 615	15 615		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**383 392**	**382 885**	**506**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 361			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 430			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	36 022
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	**36 022**

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 679
Dettes fiscales et sociales	33 621
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**108 300**

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	5 420	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**5 420**	

Commentaires :

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
3 rue de la Lombardie - CS 5122
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28

DISTRAC ROADY 9040, Rue du Pulventeux 54400 LONGWY

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	3 000	15,24
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3 000	15,24

Commentaires :

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
3 rue de la Lombardie - CS 5122
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28